

Eclairage

TIERS ESPACES, UNE BIFURCATION POUR LE TRAVAIL SOCIAL ?

Par Hugues Bazin

Malgré une consonance proche, tiers-lieux¹ et tiers-espaces ne peuvent se confondre. A l'origine, les tiers lieux ont voulu opter pour une approche pluridisciplinaire, en rassemblant des compétences variées mais ils restent prisonniers du modèle économique dominant et des logiques professionnelles spécialisées. D'où la proposition de parler de tiers-espaces, qui invitent à repenser la manière de faire société à partir du milieu vécu et non plus de lieux institutionnels/ géographiques définis d'en haut.



TIERS-ESPACE : FAIRE LIEU AU-DELÀ DU LIEU

Un tiers-espace n'est pas un lieu physique : c'est un espace de liberté, où chacun-e peut s'exprimer, réfléchir et agir sans se plier aux cadres habituels (métier, statut, institution).

C'est un espace où :

- La personne n'est pas assignée à un rôle (usager-e/pro, sachant-e/profane)
- L'expérience de chacun-e compte
- Les savoirs se croisent (vécu, technique, recherche)
- La situation vécue crée l'espace et non l'inverse

Mais en quoi les tiers-espaces sont-ils propices aux bifurcations et en quoi ces bifurcations sont-elles des outils précieux pour le travail social ?

En tant qu'ancien travailleur social, puis chercheur en sciences sociales, j'ai pu expérimenter ces **espaces-temps** de bifurcation et développer, à travers une démarche en recherche-action, une pratique réflexive. Ainsi, **les « tiers-espaces » deviennent la marque de fabrique d'une structuration en réseau d'acteur-rices-chercheur-ses** : le « Laboratoire d'Innovation Sociale par la Recherche-Action » (LISRA²). Comment le travail social peut-il se saisir de ces espaces réflexifs ?

1. À la différence des tiers-espaces, il existe une littérature abondante sur les tiers-lieux traduisant la polyvalence parfois contradictoire des approches et des enjeux qu'ils soulèvent. Citons notamment les travaux d'Antoine Burret, la plate-forme ressources de la Coopérative des Tiers-Lieux et de France tiers-lieux.

2. Manifeste du LISRA.

*Un tiers-espace n'est pas un lieu physique :
c'est un espace de liberté, où chacun-e peut s'exprimer,
réfléchir et agir sans se plier aux cadres habituels
(métier, statut, institution).*

L'ESPACE INTERSTITIEL DE LA RECHERCHE-ACTION

Mon implication socioprofessionnelle débute dans les années 1980, ce que d'aucun-es appellent « le grand cauchemar³ ». A l'époque, j'avais cette intuition que le travail social était aux premières loges des transformations sociales et que **dans ses fissures se logeaient des contre espaces du vivant⁴**. Mais comment agir dans une société qui affaiblit les protections collectives⁵ et les contre-pouvoirs (associations, syndicats, coopératives) ?

Il devient essentiel de **dénicher des espaces de production de savoirs alternatifs**, en dehors des lieux classiques, comme autant de foyers de contre-culture qui mettraient la société en recherche sur elle-même. Dans ces espaces autonomes, les travailleur-ses sociaux/ales peuvent dépasser leurs rôles et devenir auteur-rices de leurs savoirs.

L'appropriation par tous des outils des sciences sociales n'est pas qu'un enjeu scientifique. C'est plonger au cœur des situations humaines pour en refonder les conditions démocratiques.

3. « La Décennie, Le grand cauchemar des années 1980 », François Cussat, La Découverte, 2006.

4. « Les figures du tiers-espace : contre-espace, tiers-paysage, tiers-lieu », Hugues Bazin, Filigrane, 2015.

5. « Épuisement du modèle de l'État social », Hugues Bazin, PEPS n° 52/53, 1996 – « Le grand renversement de l'État social », Sacha Lévy-Bruhl, PUF, 2025.

UNE REVUE POUR TIERS-ESPACE

Quarante ans plus tard, le débat est toujours en cours sur le statut de cette production de savoir du travail social. Est-ce une véritable science et à quel cursus rattacher cette formation de chercheur-se⁶ ? La **revue de travailleur-ses sociaux/ales « Paroles Et Pratiques Sociales » (PEPS)⁷** a exploré ce débat et a permis de **préciser les conditions à la création d'un « espace tiers »**.

Le tiers-espace peut exister « n'importe où », car :

- Il ne dépend pas d'une infrastructure. C'est la situation qui crée l'espace, non le lieu.
- Il accueille sans condition et n'enjoint pas à s'inscrire dans un projet pré-établi
- Il valorise autant le/a « sachant-e » que le/a « profane », l'accompagnateur et l'accompagné, l'animateur et l'animé, l'acteur et le chercheur
- Il est un espace « indiscipliné » c'est-à-dire qu'il puise dans différentes disciplines : de la dynamique de groupe aux minorités actives, de la psychologie sociale à la sociologie,

6. « De l'urgence d'affirmer la discipline travail social », Romain Descloux, Aline Félix et Stéphane Rullac, Reiso.org, 2025.

7. Autour de problématiques du travail social, la revue PEPS constitua une somme d'expériences sur la période 1980-1990.

de l'ethnométhodologie à l'analyse sociopolitique, etc.

- Il valorise autant l'expérience que la connaissance professionnelle et la connaissance académique.

C'est dans cette rencontre entre expérience personnelle et dynamique collective que peuvent se produire des bifurcations : lorsque l'on se réapproprie les mots pour qualifier une expérience personnelle, et ainsi se réapproprier son parcours et son pouvoir d'agir.

Une bifurcation n'est pas une transition ou une reconversion, c'est un changement de direction globale pour une personne, une collectivité, une société. Ce travail réflexif n'est pas seulement un travail sur soi, **il permet d'englober une totalité qui fait sens, refusant la séparation des expériences et des savoirs afin d'aborder la complexité d'une réalité sociale.**

COMMENT LE TRAVAIL SOCIAL PEUT-IL SE SAISIR DES TIERS-ESPACES ?

Le tiers-espace n'est pas un dispositif d'intervention sociale : il ne vise pas à changer une situation, mais à être changé par la situation. Une pratique des tiers-espaces implique :

De se décentrer de son rôle professionnel : sortir des lieux, des logiques sectorielles, de l'opposition action / recherche, usager-e / professionnel-le pour prendre la posture d'acteur-riche - chercheur-se.

De reconnaître que l'autonomie du travail social dépend aussi de l'autonomie des personnes accompagnées.

Qu'est ce qui se passe par exemple quand le/a professionnel-le est

(...) l'autonomie du travail social ne peut se penser et s'exercer sans créer dans le même mouvement les conditions de l'autonomie des populations.

convoqué-e par le savoir de l'usager-e ? Ou bien **quand le processus n'est plus tributaire d'une logique de « projet »** imposée par des logiques sectorielles et basée sur la performance ? On comprend alors que l'autonomie du travail social ne peut se penser et s'exercer sans créer dans le même mouvement les conditions de l'autonomie des populations. On décode d'avantage les relations de pouvoirs qu'instaure un lieu à l'instar d'un « new public management » où il suffirait de trouver le bon modèle d'efficacité et de rentabilité pour résoudre les problèmes et créer de la « valeur sociale⁸ ». Ces formes de décentrement invitent à reconsidérer sa posture entre le rôle d'agent-e (accomplir une mission), d'acteur-riche (transformer son environnement) et d'auteur-riche (créer de nouveaux référentiels professionnels) ; autrement dit, cela renvoie à sa possibilité de bifurquer.

LE TIERS-ESPACE COMME MOUVEMENT OU

8. « Éducation Populaire. Nouvel eldorado des start-up sociales », André Decamp, Éditions Libre & Solidaire

GROUPE DE PAROLE

Au lieu de créer de « nouveaux lieux », le tiers-espace peut être

Un mouvement. Prenons pour exemple le **mouvement pour une sécurité sociale alimentaire⁹**. Regroupé autour de caisses régionales, c'est la création de véritables laboratoires démocratiques, une réappropriation citoyenne par les plus défavorisés du circuit de l'alimentation et d'un levier possible de transformation socio-économique. Proche du travail social communautaire et de santé communautaire, il rejoint le principe selon lequel un problème ne peut être traité seul, mais doit être abordé dans une approche systémique.

Un groupe de parole : C'est ce type d'espace d'intermédiation que nous avons pu expérimenter en bas d'un immeuble d'un quartier populaire dans le cadre d'une recherche-action sur la relation éducative¹⁰ en lointaine banlieue parisienne Limay (78). Occupant un local disponible, **l'espace s'est construit autour d'un groupe de paroles.** L'accueil dans un espace d'intermédiation d'un groupe de libre expression a contribué à la formation d'un collectif d'acteur-riche-chercheur-se concevant leurs propres critères d'évaluation, et susceptible de convoquer les élu-es et les technicien-nes de la ville sur leurs problématiques. Pour cet objectif, ils/elles se sont appropriés les outils de la recherche-action (entretien, enquête sociale, atelier d'écriture réflexive, cartographie sociale).

Cartographier et contribuer à des espaces d'intermédiation dans leurs dimensions d'accueil inconditionnel d'une diversité, de bouillon de culture, de croisement des savoirs, apportent des éléments de réponses là où les formes

9. « Vers une Sécurité Sociale de l'Alimentation Durable », Dominique Paturel, Patrice Ndiaye, Articulations, 2023 – Collectif pour une Sécurité sociale de l'alimentation : <https://securite-sociale-alimentation.org/>

10. « École du commun, commun de l'école. Recherche-action avec la participation des parents », Hugues Bazin, 2023, 74p. <https://recherche-action.fr/limay/download/rapport.pdf>

classiques d'intervention échouent, car ils s'appuient sur une intelligence sociale et une robustesse du vivant alors que l'ingénierie de projet est basée sur la performance.

JUSQU'OUÙ LE TRAVAIL SOCIAL PEUT-IL CRÉER LES CONDITIONS DE SA PROPRE AUTONOMIE ?

Le travail social peut-il se saisir des tiers-espaces pour bifurquer ? **Une bifurcation est un choix, pas une injonction ou une imposition.** Ce ne sera pas possible tant que les changements dans le travail social restent tributaires des politiques palliatives et sectorielles, soumis aux restrictions des directives institutionnelles ou des coupes budgétaires.

Des pans entiers de son intervention sont remis en cause, notamment l'Aide Sociale à l'Enfance et la prévention. Pourtant, durant la crise sanitaire, les travailleur-ses sociaux/ales ont œuvré pour éviter le délitement du lien social. Non seulement ils/elles ne furent pas remerciés comme intervenant-es de « première ligne¹¹ », mais la crise a accentué la dématérialisation des relations humaines et des services publics.

Tant que les modèles de l'État Social et de l'État de droit se détériorent sous les coups de boutoir d'un ultralibéralisme décomplexé et la croyance en un technosolutionnisme¹² qui remet en cause les compétences et l'éthique du métier, la situation ne pourra s'arranger.

11. « La crise ravive le malaise des travailleurs sociaux », Emeline Le Naour et Isabelle Raynaud, La gazette des communes, 2021.

12. Croyance en une résolution par l'innovation technique, par exemple, solliciter l'Intelligence Artificielle pour automatiser les procédures

LE TIERS-ESPACE OU L'ÉDUCATION POPULAIRE POLITIQUE

Mais la société est un corps vivant qui développe ses propres formes de résilience et de résistance. C'est ainsi que s'opèrent des processus de métamorphose (transformation sociale) dans les zones d'effondrement. On pense aux **ronds-points des gilets jaunes ou aux ZAD.** C'est justement dans ces interstices, comme les racines qui craquellent le béton, que se logent les tiers-espaces.

Une recherche-action en région parisienne menée avec les récupérateur-rices vendeur-ses de rue¹³ et leurs espaces marchands considérés « sauvages », démontre au contraire que ces espaces interstitiels, à l'instar des tiers paysages décrits par Gilles Clément dans son manifeste, peuvent nourrir l'écosystème d'une alternative écologique et économique à la sphère productive / extractiviste. Au lieu de reproduire le schéma d'une insertion sociale dans lequel il n'est même pas soutenu, le travail social pourrait s'inspirer de ces processus pour négocier les conditions de son autonomie qui passe nécessairement par un renforcement de la démocratie et une organisation autour des communs. **A commencer par une analyse critique de la fonctionnalité démocratique des dispositifs dits « participatifs » qui sont de l'ordre d'une injonction paradoxale,** car ils ne sont pas un levier ouvrant sur de nouvelles perspectives de changement social. Ils ne font que favoriser au mieux une insertion ou une adaptation au système socio-économique, renforçant le pouvoir de celles et ceux qui prétendent « savoir déjà » sans rien transformer.

D'autres acteur-rices sociaux/ales ont décidé, au contraire, de croiser les savoirs et provoquer un débat rationnel au cœur de la cité. Ils/elles ont délibé-

13. « Étude qualitative portant sur les conditions de vie des billins en Île-de-France », Hugues Bazin, Stéphane Rullac, et. Al., 2012 – « Recherche-action avec les récupérateurs-vendeurs de rue », Hugues Bazin, Maëlle Cappello, Jeanne Guien, Éditions INJEP, Cahiers de l'action N° 51-52, 2018

*La société
est un corps vivant
qui développe ses propres
formes de résilience
et de résistance.*

rément opté pour cette axiologie des tiers-espaces comme l'exemple de la « **Maison Phare** » à Dijon animée par le mouvement de la **pédagogie sociale**¹⁴. L'espace privilégié de l'**atelier hors les murs** valorise une invention du quotidien, des arts de faire¹⁵ du détournement et du contournement qui sont des modes de structuration populaire. Cette approche à la fois sensible et réflexive vise la construction de savoirs collectifs, restituant la cohérence des parcours de vie dans une autorité et une légitimité pour non seulement être transformateur-rice de son environnement, mais aussi acteur-rice politique.

Il nous faut donc à la fois **ouvrir des espaces de réflexivité en bas de l'échelle sociale et au sommet des institutions.** La recherche-action est un puissant vecteur en travaillant à la fois sur les plans individuels, collectifs et institutionnels, dans un aller-retour entre analyse et action, travail réflexif et pensée stratégique. Comme nous l'avons constaté à travers les différents exemples de cet article, les tiers-espaces ne sont pas utopiques, ils existent comme hétérotopie, c'est-à-dire **des espaces bien réels, mais qui créent leurs propres normes de fonctionnement et d'évaluation.** Une nouvelle génération d'éducation populaire politique témoigne de cette prise d'autonomie du travail social symptomatique des mutations actuelles.

14. « En dehors des murs. Regards croisés en pédagogie sociale », ouvrage collectif sous la direction de Mathieu Depoil, Édition La rage du social, 2025

15. « Art du bricolage, bricoleurs d'art », Hugues Bazin, Les cahiers d'Artes, Presses Universitaires de Bordeaux, 2013.